

Ville de Malakoff

Direction de la démocratie locale et du développement durable

CONSEIL DE QUARTIER DES COLLEGES RELEVÉ DE CONCLUSION MARDI 12 FEVRIER 2019 - 19H00 SALLE MARIE-JEANNE

Ordre du jour :

- Des informations sur les projets en cours : les permis de végétaliser, les cabanes à livres, le plan de déplacement, Malakoff raconte Malakoff, les fêtes de quartier...
- Un espace d'échanges sur les actualités du quartier : les travaux du Grand Paris Express, la reconstruction du collège Henri-Wallon, l'utilisation des espaces verts, les animations de quartiers...
- Un atelier de discussions autour de l'avenir des conseils de quartiers : quelles formes ? quels rôles pour ces instances ? comment mobiliser ?

45 participants

Informations sur les projets en cours à Malakoff

Jean-Renaud Seignolles, conseiller municipal à la démocratie locale introduit la rencontre en présentant les élus présents à la rencontre : Sonia Figuères, maire adjointe à la jeunesse et à l'action sociale, Joëlle Larrère conseillère municipale à la voirie, au stationnement, et "fêtes et cérémonies", Antonio Oliveira maire adjoint à Santé, hygiène publique, prévention santé, risques majeurs, handicap.

Le conseil de quartier ne s'est pas réuni depuis très longtemps, cette rencontre a pour ambition de relancer la dynamique de proximité et de proposer des rencontres plus régulièrement dans le quartier.

La ville a à cœur de rendre les habitants acteurs de leur territoire et de leur quotidien, une information est apportée sur différents projets lancés récemment.

Les permis de végétaliser : pour que les habitants puissent s'approprier l'espace public et embellir les espaces extérieurs. Il est possible de réaliser sa demande de permis sur le site de la ville (habitant seul ou collectif d'habitants).

Un exemple est donné = le groupe de la ferme urbaine va lui-même utiliser les permis de végétaliser pour réaliser un corridor de la biodiversité de la ferme à la coulée verte.

L'idée de ces permis de végétaliser est réellement d'encourager, de favoriser et de développer les projets portés par les habitants dans un souci d'embellissement de l'espace public et de vivre ensemble.

Les cabanes à livres : Trois petites bibliothèques en libre accès vont bientôt apparaître dans les rues de Malakoff. Chacun pourra déposer ou emprunter des ouvrages gratuitement dans ces cabanes à livres. Les cabanes sont construites par les Malakoffiots eux-mêmes lors d'ateliers ouverts à tous.

Une membre de la ferme urbaine propose également aux habitants de participer à la LPO, ligue de protection des oiseaux en installant des mangeoires et abris pour les oiseaux (elle vous invite à vous renseigner auprès de la LPO concernant le type d'installation et la nourriture à y déposer).

Malakoff raconte Malakoff :

A la suite des rencontres citoyennes « Malakoff et moi » en 2016, beaucoup d'habitants ont questionné et partagé leur vision de l'identité de la ville. La première édition de Malakoff raconte Malakoff a eu lieu en octobre 2018 avec comme objectif de créer un événement fédérateur où les Malakoffiot-e-s sont invité-e-s à partager ce qui à leurs yeux fait l'âme et la richesse de leur lieu de vie en mettant en scène des actions pour donner à voir leurs quartiers, leurs immeubles ou leurs pavillons, des lieux de vie, de culture, de travail...

Cette année, pour la seconde édition qui aura lieu les 12 et 13 octobre 2019, il est proposé aux habitants de participer à l'élaboration de cet événement grâce à un appel à idées. Si vous connaissez des lieux insolites, des personnalités méconnues sur la ville ou des anecdotes de votre quartier n'hésitez pas à les partager.

Idées : mettre le guide des impasses et passages de Malakoff en ligne sur le site de la ville pour favoriser la découverte de ces espaces.

Identité de la ville et transformations :

Plusieurs habitants font part de leur inquiétude face à une présence importante de promoteurs immobiliers sur la ville qui déposent très régulièrement des propositions d'achats de maisons pour construire des ensembles sur ces terrains. Malakoff est une ville riche, diverse et multiple et cette identité singulière qui fait l'âme de la ville doit être conservée.

Comment intégrer la modernité et vivre ces transformations sans dénaturer l'identité de la ville ? Quels sont les moyens de la ville pour résister ?

La ville a construit à la suite des rencontres « Malakoff et moi » une charte des promoteurs qu'elle fait signer aux promoteurs qui interviennent sur le territoire et dans laquelle ils s'engagent à respecter certaines règles (cf charte des promoteurs sur le site de la ville).

Les habitants qui reçoivent régulièrement des prospectus de promoteurs dans leur boîte aux lettres doivent les signaler à la Mairie pour que la ville puisse agir auprès de ces promoteurs.

La Loi ALUR 2017 a pour objectif de « réguler les dysfonctionnements du marché, à protéger les propriétaires et les locataires, et à permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires ». Cette loi impose aux villes franciliennes une densification sur les prochaines années, la ville de Malakoff a choisi le seuil le plus bas avec une augmentation de 5000 habitants dans les dix prochaines années.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le PLU est dorénavant administré par le Territoire Vallée Sud Grand Paris. Toutes les nouvelles constructions doivent respecter les zonages prévus dans le PLU.

La ville subit la pression immobilière qui touche tous les territoires franciliens de la petite couronne. La ville de Malakoff s'engage à conserver 40% de logements sociaux avec la densification prévue. Il est demandé aux promoteurs de prévoir de l'accession sociale dès 1500 m² de construction.

Suggestions des habitants : privilégier les matériaux naturels comme le bois lors des surélévations de maisons / proposer des projets types « smart cities » à Malakoff pour favoriser la transition énergétique en s'associant par exemple à Orange qui cherche des volontaires pour construire des « quartiers intelligents ».

L'école Jean Jaurès ainsi que la Maison de la Vie Associative sont équipées de panneaux solaires depuis plus d'une quinzaine d'années.

La ville développe un projet de géothermie qui est un projet de long terme et qui nécessite un investissement important mais qui permettra de penser autrement les questions d'énergies.

Projet remplacement de l'INSEE :

Le bâtiment et le terrain appartiennent à l'état. L'état décide d'y implanter son ministère des affaires sociales. La consultation à grande échelle organisée par la ville en 2018 lui permet de négocier davantage avec l'Etat en montrant l'engagement des habitants du territoire au sein du projet. La ville est en négociation avec l'Etat pour que le déplacement de l'école et du gymnase soit bien intégré au projet.

Les actualités du quartier

Les nuisances liées aux travaux :

=> Occupation des trottoirs pendant les travaux : empêche les circulations sécurisées des piétons

=> Problème du stationnement gênant des véhicules de travaux = ne pas hésiter à les signaler à la Mairie.

=> Problème des travaux avenue Pierre Brossolette = travaux avec passage piéton entre Malakoff et Montrouge mais des travaux sont également en cours sur le trottoir côté Montrouge

=> ERDF : enfouissement des réseaux électriques en cours dans le cadre d'une planification qui se fait au fur et à mesure

=> Travaux du Grand Paris Express : vibrations et tremblements dans les immeubles, de gros problèmes constatés au 19 rue Jean Mermoz

Fermeture de la Poste Barbusse

Malgré toutes les manifestations, pétitions, mobilisations organisées par la ville et les habitants la Poste a décidé de fermer le bureau de Barbusse qui n'est selon eux pas assez rentable. La ville fait tout pour au moins conserver le distributeur automatique de billets. La Maire a reçu les dirigeants de la Poste a plusieurs reprises mais aucune solution n'a été apportée.

La Poste est en négociation avec un ou deux commerçants de Barbusse pour récupérer un point colis et la vente des timbres.

Disparition des services publics d'Etat :

De nombreux services publics d'Etat ont été fermés dans les dernières années : Trésorerie, CPAM, EDAS, CAF, la Mission Locale (négociation pour conserver des permanences sur l'espace jeunes), l'antenne du poste de police... Ces fermetures sont liées à l'ambition d'aller vers plus de dématérialisation mais cela doit être accompagné. La ville de Malakoff prend en compte le problème de la fracture numérique et va développer des permanences avec le CCAS et les maisons de quartiers pour accompagner au mieux les personnes les plus éloignées de l'administration en ligne.

Réhabilitation collège Wallon :

Nous avons sur la ville deux collèges en situation de saturation. Le collège Wallon n'a jamais été rénové depuis 30 ans. La ville demande au conseil départemental depuis des années de rénover ce collège. Le conseil départemental a décidé de faire une reconstruction du collège et non pas une rénovation (la rénovation oblige à soit mettre des Algecco pour accueillir les élèves soit à déplacer les élèves dans d'autres collèges le temps des travaux). Le collège sera construit

sur le terrain annexe entre le stade Cerdan et le parc Salagnac, terrain qui appartient au conseil départemental. Le terrain laissé par le collège deviendra un parc avec des équipements sportifs. Un gymnase sera intégré au projet de construction du collège ce qui permettra de libérer des créneaux dans les autres gymnases de la ville. Le gymnase sera accessible en dehors des heures scolaires par les services municipaux et les associations.

Plan de déplacement : Participation de la population à la construction d'un plan global de déplacement au niveau de la ville de Malakoff. La ville de Malakoff est dense, il y a des problématiques de circulation et il est important de réfléchir ce plan de déplacement avec les habitants.

Des ateliers de travail avec les habitants ont eu lieu en novembre suite à une réunion publique de présentation de la démarche en octobre 2018. Une concertation, sous forme de vote, sera ensuite lancée pour déterminer le scénario à retenir pour le plan de déplacement.

La ville de Malakoff est en zone 30km/h presque partout sauf sur les axes départementaux qui sont limités à 50km/h. Le plan global de lancement permettra de relancer la manière dont cohabitent les différents modes de circulation.

La sortie du collège Paul Bert est problématique, il faut sécuriser les trottoirs entre les rues Paul-Vaillant Couturier et Paul Bert au moment de la sortie des adolescents.

Déplacement / stationnement :

Malakoff se doit de réguler le stationnement pour ne pas être une ville de transits et éviter que les habitants des villes limitrophes ne viennent se garer autour des gares. Le nord de la ville propose un stationnement payant, il faudra élargir la question du stationnement à tous les quartiers de Malakoff en proposant des forfaits résidents pour les habitants de Malakoff.

Espaces libérés par autolib : la ville tente de les récupérer pour conserver les bornes électriques et permettre aux personnes ayant des voitures électriques de charger leur véhicule, le système étant adapté aux véhicules électriques.

La soirée se clôture autour d'un pot convivial pour poursuivre les échanges et les discussions.